

LE Octobre 1971

32, RUE BARBET DE JOUY, 75 - PARIS VIII^eAux Amis de l'Eglise de Paris

Dans les journaux, les revues et un peu partout on parle souvent des finances de l'Eglise.

Depuis plusieurs années nous avons fait de grands efforts à Paris pour préciser les besoins, clarifier les comptes, rechercher les ressources indispensables. Des équipes de laïcs y ont été associées. Tous, nous n'avons qu'un désir : subvenir dans un esprit évangélique à l'annonce missionnaire de Jésus-Christ.

Aujourd'hui, ainsi que les années précédentes, c'est du traitement des prêtres que je vous entretiendrai.

Vous savez que depuis 1969, tous les prêtres reçoivent le même traitement. Celui-ci a été fixé à 870 francs par mois. Malgré l'augmentation continue du prix de la vie depuis deux ans, il n'a pas pu être réajusté, faute de moyens.

Le diocèse n'a pas d'autres ressources que votre offrande. Sans votre aide, ce traitement lui-même ne saurait être maintenu. C'est pourquoi je vous demande d'être généreux. Les prêtres qui se donnent au service de l'évangélisation sans compter, ont droit à une existence décente. Vous aurez à coeur de la leur assurer.

Des charges très lourdes

Je tiens à jouer cartes sur table avec vous. Vous avez le droit et le devoir de connaître les besoins et les prévisions du diocèse.

Vous ne devez pas seulement songer aux prêtres que vous connaissez. Il faut voir plus large.

Il y a à Paris environ 650 prêtres dans les paroisses - 410 sont aumôniers ou au service du diocèse - il y a plus de 200 prêtres âgés ou malades.

C'est un budget de plus d'un milliard d'anciens francs qui est exigé chaque année pour permettre à ces 1200 prêtres de vivre décemment.

Dans certains quartiers la population dispose de peu de ressources. Nous avons à aider des diocèses de banlieue moins favorisés que nous.

Sans vous tous, nous ne pouvons rien faire.

Un effort de solidarité

C'est à un effort de solidarité que je vous invite. Il ne s'agit pas d'une aumône, mais d'une dette de justice envers des prêtres qui consacrent à votre service leurs forces et leur vie.

Chacun de vous fera ce qu'il pourra. Ce n'est pas une question de tarif. Le Christ seul vous apprendra à donner selon votre cœur, selon vos moyens. Les situations sont diverses et je n'ignore pas les difficultés de chacun d'entre vous. L'Eglise vous suggère une participation correspondant au centième de vos ressources annuelles. Si certains ne le peuvent, d'autres feront davantage.

Il arrive aussi que verser tout en une seule fois, soit difficile à certains. Ils peuvent le faire en plusieurs versements. Adoptez le rythme qui vous convient.

Depuis deux ans, beaucoup ont répondu avec foi et avec générosité à mon appel. Je les en remercie vivement. Les laïcs ont une conscience accrue de leur responsabilité dans l'Eglise.

Je vous redis mon affectueuse gratitude et mon dévouement.

+ Fr. Card. Marty

+ Cardinal François MARTY
Archevêque de Paris